



COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 20 Novembre 2021

Membres présents : Stéphane BENARD, Jean-Louis DUCHEZEAU, Jean-Pierre HUREL, Patrice MORALES, Véronique TISSIER, Robert TISSIER, Bernard WOLFF et Daniel ZIELINSKI.

Membres absents excusés : Jean-François DAPOGNY, Didier QUILÉ.

DÉBUT DE SÉANCE : 17h15

1/ Récupérateurs de balles aux pas de tir 25 et 50 mètres

-Le Président présente le projet en détaillant la mise en place de trois modules récupérateur de balles de 5 mètres chacun (donc un total de 15 mètres). L'ensemble représenterait un montant approximatif de 13000 € TTC. Le Président se charge de faire établir le devis pour ce projet.

-L'ensemble du Conseil d'Administration approuve à la majorité absolue le projet.

-Une fois le devis obtenu, le Trésorier et le Secrétaire se chargent de faire les demandes de subventions auprès des organismes possibles tout en veillant au calendrier budgétaire de chacun d'eux (Ligue de Tir du Centre Val de Loire, Comité du Cher de Tir Sportif, Conseil Départemental du Cher, Conseil Régional Centre Val de Loire, Agence Nationale du Sport, Communauté de Communes). Ces demandes seront principalement orientées dans une optique écologique et de développement durable.

-Afin de permettre la mise en place correcte de chacun des récupérateurs, le Président suggère de nettoyer avant tout, la bute de tir 50 m et d'y récupérer par des moyens techniques et en toute sécurité les résidus de tirs ; ces derniers pourraient éventuellement être revendus à des sociétés de recyclage.

2/ Rénovation du Club House

A été décidé par l'ensemble du CA, de rénover le pourtour mural intérieur ainsi que la façade bar du Club House en lambris PVC blanc pour une surface d'environ 67 m². Le Trésorier-adjoint se charge de faire établir des devis auprès de différents fournisseurs de matériels en espérant un montant d'environ 1000 € TTC.

3/ Tenues vestimentaires sportives du Club

A été décidé par l'ensemble du CA, l'achat de vestes, polos et casquettes à l'effigie du Club. Le Trésorier-Adjoint se charge de faire établir un devis auprès d'entreprises pour 10 vestes, 10 polos et 25 casquettes, l'une d'entre elles étant celle de Lurcy Levis SAS BF BRODERIE.

A été également décidé d'offrir la tenue complète à chaque compétitrice et chaque compétiteur du Championnat de France.

4/ Divers

-A effectuer très rapidement la régularisation administrative par M. LYONNARD Jean-Michel des 2 carabines 22LR du Club.

-Suite au besoin indispensable de reprogrammer un certain nombre de badges d'accès au Stand et d'être complètement autonome avec l'application logicielle du système, il a été finalement nécessaire de commander l'appareil encodeur lié à ce dernier (349,03 € TTC).

FIN DE SEANCE : 18h40



Le Secrétaire
Patrice MORALES



Le Président
Daniel ZIELINSKI